

y régnait en maître. Sa loi avait la première place dans l'esprit et dans le cœur ; tout le reste devait s'y subordonner. De cette disposition découlait toutes les autres : l'union, la paix, la plus ardente charité. Hélas ! si trop souvent la famille est le théâtre de dissensions, de difficultés et de souffrances, n'est-ce pas parce que Dieu en est absent ? Comment pratiquer le devoir tout entier avec ses exigences et les sacrifices qu'il impose, comment se plier aux concessions nécessaires, comment supporter les épreuves de la vie, si les croyances, les convictions, les sentiments ne sont pas en complète harmonie ? Seule l'union dans une foi commune et agissante peut donner le bonheur, autant du moins qu'il est possible de l'avoir sur la terre, à cette alliance formée devant Dieu et qui doit durer autant que la vie. La foi, la vertu, la piété qui nous mériteront de nous unir un jour à la famille du ciel seront toujours les plus sûrs éléments du vrai bonheur dans la famille ici-bas.

L'abbé G. DE BESSONIES.

L'ÉGLISE

(Suite.)

IX

L'ÉGLISE ENSEIGNANTE ET L'ÉGLISE ENSEIGNÉE.

L'Église catholique est composée de Pasteurs et de fidèles. Le corps des Pasteurs s'appelle l'Église enseignante ; il comprend le Pape et les Évêques et, en un certain sens, les Prêtres ; l'Église enseignée comprend tous les fidèles, quels qu'ils soient, même les rois et les princes. Cette distinction est d'institution divine.